année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **Volksinitiative „Für krisensicheres Geld: Geldschöpfung allein durch die Nationalbank! (Vollgeld-Initiative)"**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Canetg, Fabio
Dürrenmatt, Nico
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Canetg, Fabio; Dürrenmatt, Nico; Zumofen, Guillaume 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Volksinitiative „Für krisensicheres Geld: Geldschöpfung allein durch die Nationalbank! (Vollgeld-Initiative)", 2014 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 02.07.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Wirtschaft 1
Geld, Währung und Kredit 1
Nationalbank 1

Abkürzungsverzeichnis

WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
SNB	Schweizerische Nationalbank
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
MoMo	Monetäre Modernisierung

CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
BNS	Banque nationale suisse
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
MoMo	Modernisation Monétaire

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Währung und Kredit

Nationalbank

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 03.06.2014
FABIO CANETG

Ein buntes Komitee aus emeritierten Wirtschaftsprofessoren, Journalistinnen, Lehrpersonen und Kulturschaffenden lancierte am 3.6.14 die Unterschriftensammlung zur **Volksinitiative „Für krisensicheres Geld: Geldschöpfung allein durch die Nationalbank! (Vollgeld-Initiative)"**. Die Initianten glaubten, dass der Schweizerische Nationalbank (SNB) heute geeignete Instrumente fehlten, um die Geldmenge zu steuern. Durch eine vollständige Deckung von Bankdepositen mit Notenbankgeld würde eine direkte Steuerung der Geldmenge durch die SNB sichergestellt, was positive Auswirkungen auf das Wirtschaftswachstum, die Finanzstabilität und die Staatsfinanzen hätte, so das Komitee. Die Sammelfrist endet am 3.12.15. [1]

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 22.12.2015
NICO DÜRRENMATT

Im Dezember 2015 kam die Volksinitiative „Für krisensicheres Geld: Geldschöpfung allein durch die Nationalbank! (**Vollgeld-Initiative**)" mit rund 110'000 Unterschriften zustande. Das Begehren fordert, dass die Geldschöpfung in Zukunft nur noch durch die Nationalbank zu erfolgen habe und nicht mehr wie bisher auch durch die Geschäftsbanken, die durch die Vergabe von Krediten zur Geldschöpfung beitragen. [2]

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 09.11.2016
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative populaire «Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque national! (**Initiative Monnaie pleine**)». De plus, il n'avance pas de contre-projet. Cette initiative populaire, validée en décembre 2015, propose un nouveau cadre pour le système monétaire suisse. En résumé, un nouvel article 99 de la Constitution remettrait à la Banque nationale suisse (BNS) le monopole de la création de monnaie scripturale et lui permettrait de créer de la monnaie sans dette. De son côté, le Conseil fédéral estime que l'effet stabilisateur, avancé comme argument par les déposants, n'aurait guère lieu. Il explique que cette réforme serait un dangereux saut dans l'inconnu et pourrait avoir de profondes conséquences négatives pour l'économie suisse. Pour être précis, il souligne qu'une création de monnaie sans dette, à l'inverse du système de contrepartie principalement lié à des devises et à l'or, dégraderait la crédibilité de la BNS. Il ajoute aussi que les conséquences pour les banques, qui n'auraient plus le droit d'octroyer des crédits par dépôts à vue, seraient négatives, avec par exemple une hausse des coûts et des risques. Pour conclure, le Conseil fédéral estime qu'il mise déjà sur une stratégie de stabilisation de la place financière suisse grâce, notamment, à l'adaptation des normes de Bâle III et aux réglementations liées aux établissements «too big too fail». [3]

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 28.09.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil des Etats s'est penché sur l'**Initiative Monnaie pleine**. Il a rejeté tacitement cette initiative populaire. De plus, il a refusé par 29 voix contre 11 de proposer un contre-projet indirect. Les initiants considèrent qu'il est important de réviser le système d'émission de monnaie. Selon eux, la possibilité offerte aux banques d'émettre des prêts entraîne une formation de dette superflue qui augmente les risques de bulle financière. Par conséquent, ils souhaitent remettre la totalité de la compétence d'émission monétaire à la BNS. D'un côté, Anita Fetz (sp/ps, BS) a parlé des risques de déconnexion entre le système financier et l'économie réelle pour soutenir les arguments de l'initiative. D'un autre côté, du point de vue de nombreux parlementaires, cette initiative se nourrit des craintes d'une nouvelle crise financière. Des sénateurs du PLR, du PDC et de l'UDC ont mis en avant les efforts déjà consentis, notamment dans le cadre de la législation "too big too fail", au niveau de la régulation macroprudentielle des banques. De plus, le Conseil fédéral, par l'intermédiaire de Ueli Maurer a montré l'absence de bases scientifiques solides pour soutenir l'orientation voulue par l'initiative. La décision du Conseil des Etats s'aligne sur la proposition de rejet, par 11 voix contre 0 et 2 abstentions, de sa Commission de l'économie et des redevances (CER-CE). [4]

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 15.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil national rejette l'initiative populaire "Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale!", dite **initiative "Monnaie pleine"**, par 169 voix contre 9 et 12 abstentions. Il suit ainsi le Conseil des Etats qui a rejeté l'initiative à l'unanimité, et sa Commission de l'économie et des redevances (CER-CN) qui recommandait le rejet de l'initiative par 23 voix contre 1 et 1 abstention. A la tribune, des opposants de tous les partis se sont succédés pour fustiger cette initiative. Si les initiants souhaitaient s'attaquer aux dérives de la finance et au risque de déconnexion avec l'économie réelle, les opposants ont pointé du doigt les potentiels risques de l'initiative: baisse des investissements et de la consommation, réduction de la marge de manoeuvre de la BNS au niveau de sa politique monétaire, risque pour la stabilité des prix, atteinte à l'indépendance de la BNS ou encore fortes fluctuations des taux d'intérêts et taux de change. Ces arguments ont convaincu une très large majorité du plénum. Les députés ne sont donc pas prêts à envisager une alternative à la création de monnaie alors que le système fonctionne, surtout si cette alternative apparaît comme hasardeuse selon eux. En outre, un contre-projet direct, lancé par le Parti socialiste, qui souhaitait une modification des ratios de fonds propres pour les banques, a été rejeté par 133 voix contre 57. [5]

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 10.06.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Étant donné que plus de 100'000 signatures avaient été collectées en 2015, le peuple a été convoqué aux urnes le 10 juin 2018 pour voter sur l'initiative populaire «Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale!».

Cette initiative, dite initiative «Monnaie pleine», a été largement rejetée par 75.7% de non. Aucun canton n'a adopté l'initiative populaire. Les plus forts rejets se retrouvent en Suisse centrale avec les cantons de Schwyz, Obwald et Nidwald. Le canton de Genève est celui qui a connu le plus faible rejet avec 60% de non. La participation a atteint 33.8%.
Comme auprès des parlementaires qui avaient rejeté en bloc l'initiative, les initiants ont eu de la peine à imposer leurs idées auprès des citoyens. Les opposants qui ont parlé d'une expérience «hasardeuse», d'une transformation de la Suisse en laboratoire, d'une volonté de jouer aux «apprentis sorciers» et, d'une menace pour la stabilité et la productivité économique, ont fini par largement convaincre la population helvétique. En outre, la complexité technique qui entourait cette initiative a probablement été un frein majeur à son acceptation. En effet, les initiants ont peiné à vulgariser cette initiative populaire sur la création de monnaie.
En ce qui concerne la campagne, elle fut de moyenne intensité. Mais surtout, plus de 90% des affiches défendaient le «non» à l'initiative. Ce chiffre s'explique par l'absence de soutien de la part d'au moins un des partis politiques parlementaires.
Au final, la haute complexité de l'initiative a empêché un vrai débat démocratique et a probablement condamné l'objet à l'échec. De plus, sans le soutien d'un parti politique parlementaire, il fut difficile pour les initiants d'imposer leurs opinions dans la presse et dans les esprits. Néanmoins, ils se sont montrés satisfaits d'avoir «révélé» aux Helvètes que les banques commerciales émettaient de l'argent, et donc, d'avoir fait émerger les risques pour l'économie réelle. Les Suisses ont fait confiance à un système bancaire dont ils sont, très souvent, fiers.

Votation 10 juin 2018 – Initiative « Monnaie pleine »
Participation : 33.8 %
- Oui : 24.3 %
- Non : 75.7 %

Prise de position des partis :
- Oui : -
- Non : PS, PDC, PVL, PLR, PBD, UDC, PartiPirate, PEV
- Libre : Verts [6]

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 10.07.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

L'**initiative populaire «Monnaie pleine»**, déposée par l'association «Modernisation Monétaire» (MoMo), a été rejetée par 76.7 pour cent des votantes et votants helvétiques, ainsi que par tous les cantons. Cette initiative, enclenchée par la crise financière de 2008, souhaitait remettre l'exclusivité de l'émission monétaire à la Banque nationale suisse (BNS). Le Conseil fédéral et le Parlement préconisaient le rejet de l'initiative. De plus, seuls la Jeunesse socialise suisse (en faveur) et les Verts (liberté de vote) n'avaient pas recommandé le rejet de l'initiative.
Selon l'**analyse VOTO**, deux éléments ont principalement condamné l'initiative

populaire: l'incompréhension d'une large frange de la population du contenu de l'objet et l'incertitude liée au caractère expérimental de la mise en application.
Premièrement, opposantes et opposants, et partisanes et partisans, ont largement basé leur vote sur des recommandations privées ou institutionnelles. Le niveau de confiance envers les banques privées, la BNS et le Conseil fédéral a donc joué un rôle prépondérant. Par exemple, les partisanes et partisans de l'initiative populaire ont plongé dans l'urne un vote de méfiance face au système bancaire, fruit de la crise financière de 2008. A l'opposé, plus de 80% des votantes et votants qui éprouvent une grande confiance envers le Conseil fédéral ont voté contre l'initiative populaire. Finalement, une part inhabituellement élevée des votantes et votants (environ 15%) s'est basée sur des recommandations privées. Le rôle prépondérant de la confiance confirme l'hypothèse que de nombreux citoyennes et citoyens n'ont pas compris pleinement les tenants et aboutissants de l'initiative «Monnaie pleine».
Deuxièmement, l'argument qui a fait pencher la balance est celui du caractère expérimental de l'initiative. Trois quarts des votantes et votants ont craint l'incertitude liée à la mise en application d'un système inédit. Plus de la moitié des partisanes et partisans craignaient également l'incertitude et le caractère expérimental de l'initiative, même s'ils ont voté en faveur de l'initiative.
Finalement, aucun critère sociodémographique n'a influencé les décisions de vote. Par contre, l'échiquier politique gauche-droite s'est dessiné. A l'extrémité gauche de l'échiquier, la moitié des votantes et votants ont accepté l'initiative. A l'opposé, plus de 8 votantes et votants sur 10 du centre et de la droite modérée ont refusé l'objet. En analysant les affiliations partisanes, plus de la moitié des Verts et un tiers des partisanes et partisans socialistes ont voté en faveur de l'initiative. Les citoyennes et citoyens qui s'apparentent au PLR (90%), PDC (87%), UDC (80%) et PVL (67%) ont largement voté contre l'initiative.
En résumé, le rejet de l'initiative populaire n'a pas été dicté par des critères spécifiques au contenu de l'objet mais, d'un côté par l'incompréhension et la complexité de l'initiative, et d'un autre côté par les craintes face à la perspective de la mise en application qui aurait relevé, selon la majorité des votantes et votants, de l'expérimentation. [7]

---

1) BBl, 2014, S. 3739 ff.; NZZ, 4.7., 22.7.14
2) Bundesblatt 2015 S. 9651 f.
3) FF, 2016, pp.8225; FF, 2016, pp.8249; NZZ, 10.11.16
4) BO CE, 2017, pp.746 s.; Communiqué de presse, CER-CE; FF; 2016, pp.8225 s.; NZZ, 17.8., 25.8.17; AZ, NZZ, 29.9.17
5) BO CE, 2017, p.1019; BO CN, 2017, p. 2224; BO CN, 2017, pp. 2152 s.; Communiqué de presse, CER-CN; NZZ, 15.12.17
6) APS-Inserateanalyse 04.06.2018; LZ, SGT, 16.5.18; SGT, WoZ, ZGZ, 17.5.18; BU, NZZ, 18.5.18; AZ, Blick, LT, Lib, NZZ, SN, TA, URZ, 19.5.18; BaZ, LT, TG, 22.5.18; LT, NZZ, ZGZ, 23.5.18; CdT, LMD, 24.5.18; NZZ, SGT, TA, 26.5.18; LT, TA, 28.5.18; BU, BaZ, NZZ, 29.5.18; Blick, LT, TA, 30.5.18; WoZ, 31.5.18; AZ, LT, 1.6.18; TA, TG, 2.6.18; NWZ, 4.6.18; LT, LZ, SGT, TG, 5.6.18; TA, 6.6.18; BaZ, NZZ, TG, 7.6.18; NZZ, 9.6.18; AZ, BaZ, CdT, Exp, LT, LZ, Lib, NWZ, NZZ, SGT, TA, TG, 11.6.18; NZZ, 12.6.18
7) Milic et al. (2018). Enquête VOTO relative à la votation populaire fédérale du 10 juin 2018